

DECISION COMMISSION PERMANENTE DU 26/05/2023

Membres présents : Christiane PUTHOD, Nathalie RENE, Martine DJAFFRI.

Mme STELMASZYK Sophie, Assistante sociale
Mme MILLET Béatrice, Directrice du CCAS

DEMANDEUR	AIDE ACCORDEE	NATURE DE LA DEMANDE	CREANCIER	OBSERVATIONS
69960 CORBAS	Secours non remboursable : 1000 euros	Aide aux vacances séjour adapté	UFCV Rhone Alpes 2 Place Benoît Crépu 69005 LYON <i>Compte Tiers : 106184</i>	<u>A préciser lors du virement :</u> Aide CCAS CORBAS N°2023-90774

Directrice de l'Action Sociale
Mme Béatrice MILLET




La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Mme Christiane PUTHOD

